

Régularité ! C'est ce qui a permis à l'équipe LECLERC, de Charleville, d'obtenir le titre en Espérance par 4, en battant toutes les autres équipes. Courtes victoires, mais victoires quand même... Il y a eu quand même du suspens car l'équipe LOURDET de Saint-Dizier, après avoir perdu ses deux premiers matchs, ramenait 2 gros scores (plus de 18 PV) et pouvait dépasser l'équipe LECLERC. Ce sera finalement tout juste insuffisant, à 1,5PV des premiers.

L'équipe RONEZ, de Châlons, après avoir gagné ses deux premiers matchs, pensait jouer le titre mais a finalement perdu les deux derniers matchs pour terminer 4^{ème}.

Les 5 équipes se sont toutes affrontées. Afin d'éviter un bye d'une heure, un système « spécial » a été utilisé, qui faisait jouer 2 matchs différents en même temps. Toutes les équipes ont parfaitement suivi les consignes de l'arbitre, ont effectué toutes les vérifications demandées, et aucune erreur n'a été commise lors des calculs des résultats par les équipes. Sachant que certains joueurs n'avaient jamais joué en match par 4 (en cotation IMP) je crois qu'on peut leur tirer un sacré coup de chapeau !

La finale nationale aura lieu le WE du 10/11 juin. L'équipe LECLERC n'étant pas libre à cette date, c'est l'équipe LOURDET qui représentera le Comité de Champagne, bonne chance à eux !

Robert FORTHOFFER